



## CIAS PAYS TARUSATE

### Délibérations du Conseil d'Administration du 08 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq le huit septembre à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration du CIAS PAYS TARUSATE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle du conseil - 1er étage, sous la présidence de Patricia LOUBERE, Vice-Présidente.

**Date de la convocation** : mercredi 03 septembre 2025

**Présents :**

Muriel BERGES, Sandrine BLAISUS, Danièle DINCLAUX, Jean-Marie DOUTHE, Sylvie DUBOURG-DAUGREILH, Sylvie DUFAU, Jacques DURAND, Cécile GARRIDO, Jean René HAUQUIN, Jean-Marc HAUQUIN, Patricia LOUBERE, Geneviève MALET, Marie-Hélène PALLARES, Patrick POSTIS, Michèle PROSPER, Jean-Marie SAUBANERE, Véronique TOUYA

**Absents :**

Jean Didier BATBY, Christian BENESSE, Thierry BIBES, Laurent CIVEL, Evelyne COURROS, Sabine DEHEZ, Hirondina DOS SANTOS, Bernard POCH, Jean-Pierre POUSSARD, Annick SOUBIROU

**Pouvoirs :**

Armandine BEAUGIER a donné pouvoir à Patricia LOUBERE, Marcel BOUTET a donné pouvoir à Jean-Marie SAUBANERE, Colette LAPEYRE a donné pouvoir à Sylvie DUFAU, Jacques LARRIEU a donné pouvoir à Jean-Marie DOUTHE, Laurent NOLIBOIS a donné pouvoir à Véronique TOUYA, Nicolas SAUGNAC a donné pouvoir à Patrick POSTIS

|                               |           |
|-------------------------------|-----------|
| Nombre de membres afférents   | 33        |
| Nombre de membres en exercice | 33        |
| <b>Présents</b>               | <b>17</b> |
| <b>Pouvoirs</b>               | <b>6</b>  |
| <b>Votants</b>                | <b>23</b> |

**N° 20250908-013**

#### **SAD - CONVENTION REFLEXOLOGIE FACIALE**

**Considérant** la volonté du CIAS du Pays Tarusate, d'œuvrer pour la prévention et le bien-être au travail des agents du Service Autonomie à Domicile (SAD) et du service Portage de Repas (PDR) du CIAS du Pays Tarusate.

**Considérant** la proposition d'intervention de Mme Roulet, dans le cadre d'une action de réflexologie faciale.

Madame la Vice-Présidence expose,

La réflexologie est un outil qui vient stimuler les capacités d'autorégulation du corps et renforcer notre terrain. Elle vient en complément d'une hygiène de vie saine, afin de soulager les douleurs, les troubles du sommeil, détoxifier l'organisme, apaiser les troubles du transit, redynamiser les différents systèmes du corps de manière générale.

Madame Roulet propose des séances commençant par un entretien afin de cibler les problèmes, évaluer les possibles précautions ou contre-indications à la pratique. La séance est adaptée de manière individuelle. Le massage dure environ 40 minutes.

Le CIAS du Pays Tarusate met à disposition gratuitement le bureau médical de la Maison Dunié.

La prestation s'entend pour 60€ la séance d'1 heure.



La présente convention est établie à compter du 1er septembre 2025

**Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, ADOPTE A L'UNANIMITE,**

**ARTICLE 1**

**DE SIGNER** la proposition de convention,

**ARTICLE 2**

**D'INSCRIRE** le budget nécessaire

**ARTICLE 3 :**

La présente délibération peut faire l'objet, d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Pau, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que le cas échéant de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département.

**ARTICLE 4 :**

Monsieur le Président est chargé, en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération

**Vote :** Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

**Signé le 1 SEP. 2025**

La Vice Présidente du CIAS  
**Patricia LOUBERE**  
  
**Patricia LOUBERE**

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication, son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département.